

MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE

Puy-de-Dôme

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2024

SEANCE DU 13 FEVRIER 2024

Le Conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Nicolas BEAURE, Maire.

Membres du conseil municipal : Nicolas BEAURE, Claude VIESSANT, Corentin LE BOUQUIN, Richard AUBERT, Olivier BERGER, Mathieu FERRY, Nicole HEBRARD, Vanessa LEITE, Marie-Claude MILITON, Philippe POURSIN, Vincent SCHMITT, Cécile TARRADE, Bernard VELLET.

Absent : Marie-Claude MILITON

Absent excusé : Olivier BERGER, Cécile TARRADE

Procuration : Cécile TARRADE donne procuration à Nicolas BEAURE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

Date de la convocation :

Le 6 février 2024

Secrétaire de séance :

Corentin LE BOUQUIN

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023

Le procès-verbal du 13 décembre 2023 est validé par les membres présents et ceux engageant leur pouvoir sans modification.

Voté à l'unanimité.

DON DU SANG : DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 200€ à l'Association de don du sang

Voté à l'unanimité.

COOPERATIVES SCOLAIRES : SUBVENTIONS – ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Le conseil municipal décide d'attribuer pour l'année scolaire 2023/2024 une subvention aux coopératives scolaires de Chanat et de l'Etang comme suit :

✚ La coopérative de Chanat recevra 34 élèves * 12.50 € = 425 €

✚ La coopérative de l'Etang recevra 15 élèves * 12.50 € = 187.50 €

Voté à l'unanimité.

COOPERATIVE SCOLAIRE : VOYAGE SCOLAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier de Monsieur le Directeur de l'école de Chanat sollicitant une subvention exceptionnelle de la municipalité pour permettre la réalisation d'un voyage scolaire de trois jours à Rochefort en Charente-Maritime pour 13 élèves.

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 600€ à la coopérative scolaire de Chanat pour permettre la réalisation de ce voyage.

5 ABSTENTIONS, 6 VOIX POUR.

LOCATIONS COMMUNALES : REEVALUATION DES LOYERS

Le conseil municipal décide de suivre l'indice de référence des loyers de l'INSEE pour réévaluer les loyers communaux pour l'année 2024.

1 ABSTENTIONS, 10 VOIX POUR.

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Le conseil municipal décide de lancer une consultation pour la pose de deux kits de panneaux photovoltaïques sur la salle la Salesse et le bâtiment de la mairie pour une estimation prévisionnelle de marché de 32 000 € HT.

Voté à l'unanimité.

LICENCE IV : DEMANDE D'AUTORISATION DE TRANSFERT

Le conseil municipal décide de donner un avis favorable au transfert de la licence IV.

1 ABSTENTIONS, 10 VOIX POUR.

VIREMENTS DE CREDITS : AUTORISATION AU MAIRE

Le conseil municipal délègue à l'ordonnateur, Monsieur le Maire, la faculté de réaliser des virements de crédits entre chapitres dans une limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Voté à l'unanimité.

PROJET D'INSTALLATION D'UN MEDECIN GENERALISTE ET CREATION D'UN LOGEMENT DANS UN BATIMENT COMMUNAL - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal décide de valider le plan de financement du projet d'installation d'un médecin généraliste dans un bâtiment communal pour un coût total de travaux de 422643.60€ TTC avec demandes de subventions à hauteur de 281762.40€.

Voté à l'unanimité.

TERRITOIRE D'ENERGIE 63 : SORTIE DU GROUPEMENT D'ACHAT ELECTRICITE

Le conseil municipal décide de ne pas renouveler, à compter du 01/01/2025, l'adhésion au groupement d'achat d'électricité porté par le Territoire d'énergie du Puy de Dôme.

1 ABSTENTION, 10 VOIX POUR.

Signature secrétaire de séance,

